

Nicolas SARKOZY, dans le cadre des entretiens avec les parlementaires, a convié au lendemain de son intervention à la télévision, François CALVET et Daniel MACH, à un déjeuner à l'Élysée le lundi 28 février dernier.

A cette occasion, le Président de la République a souhaité recueillir le sentiment de chacun des députés présents sur les problèmes rencontrés sur le terrain.

### **MILIEU RURAL**

François CALVET a fait valoir au Président de la République que le milieu rural a besoin de plus d'écoute et d'attention. Le Président a souhaité faire savoir qu'il ferait chaque semaine deux déplacements en milieu rural afin d'expliquer la politique qui est menée notamment à travers les Pôles d'Excellence Rural en rappelant que sur sa demande, il a accordé 3 pôles dans le département dont 2 dans la circonscription de François CALVET (Conflent et Cerdagne Capcir).

### **SANTE**

Le milieu rural bénéficiera également, à travers les Agences Régionales de Santé, de la mise en place de maisons pluridisciplinaires de santé et de maisons de garde permettant ainsi d'assurer la couverture médicale du secteur rural.

### **AGRICULTURE**

Le Président de la République a souligné les efforts faits par Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, tant sur le plan de l'Europe que sur le plan national.

### **INDUSTRIE**

François CALVET a évoqué la nécessité d'un vrai projet industriel basé sur les entreprises familiales. C'est effectivement une priorité du Président de la République. Des efforts seront encore faits en faveur des entreprises familiales pour le développement économique et la création d'emplois.

### **HOPITAL TRANSFRONTALIER COMMUN A LA FRANCE ET L'ESPAGNE**

François CALVET a évoqué les difficultés administratives rencontrées au niveau de l'état civil ou des poursuites judiciaires. Le Président a souhaité que ces problèmes soient rapidement réglés.

Il a également évoqué la nécessité de remettre au goût du jour l'histoire et de réhabiliter la mémoire de nos anciens dans les écoles. Cette proposition a été entendue par le Président de la République.

D'autres sujets concernant la justice, notamment les victimes et les 100 000 peines prononcées et non exécutées par an, ont été abordés. Le Président reste très engagé sur ce sujet.

En matière de fiscalité du patrimoine, il a dit sa volonté de ne pas toucher à la fiscalité du patrimoine, en dessous du seuil de l'ISF d'une part, et d'autre part d'exonérer la résidence principale pour le calcul de l'ISF. Il a également rappelé tous les efforts faits en matière fiscale,

notamment pour les successions et la taxe professionnelle.

